

→ Du 3 septembre au 18 octobre 2018

Demander une bourse de collège

En ligne c'est plus simple et efficace !

Plus de
340 000
demandes
en 2017

Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



Mon avis d'impôt 2017
(et mon avis d'impôt 2018
si un changement
familial ou professionnel
a entraîné une baisse
de revenus en 2017
par rapport à 2016)



**L'identifiant
et le mot de passe**
de mon compte
Éducation nationale
(ATEN) fournis
par le collège.



**Mon adresse
de messagerie
électronique**

Le déroulement de ma demande

1 Je me connecte à **Scolarité services**

<https://teleservices.ac-versailles.fr>

Plus simple, plus sécurisée,
je me connecte via :



France
Connect

*Mes informations fiscales
sont plus précises et je
n'ai aucun renseignement
complémentaire à saisir.*

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

2 Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.

3 Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

education.gouv.fr/aides-financieres-college



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE